

STAGE DE FUTSAL

SAISON 2024/2025

CONDITIONS GÉNÉRALES

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Il est indispensable de participer au stage dans un esprit ludique, de convivialité et de respect véhiculés par les éducateurs du Neuilly Futsal Club 92.
- La participation de votre enfant aux activités sportives et découvertes est obligatoire.
- Les enfants et les parents s'engagent à respecter les horaires.
- Le non-respect des règles & chartes et des règles de vie instaurées par les éducateurs pourront entraîner une mise au point avec les parents, représentants légaux, et selon le degré de gravité, en cas de faute justifiant un départ immédiat, le stagiaire pourra être renvoyé, sans qu'aucun remboursement puisse être réclamé.
- Il est fortement recommandé de ne pas apporter d'objet de valeur comme smartphone, appareil photo, jeux vidéos, etc. Le Neuilly Futsal Club 92 se décharge de toute responsabilité en cas de vol ou perte d'objets et de dommages matériels.
- La prise en charge des stagiaires par les éducateurs débute à l'arrivée le matin au gymnase Théophile Gautier et cesse en fin de journée au même endroit.

ACCORDS LÉGAUX

En inscrivant votre enfant au stage, je m'engage à accepter les mentions ci-dessous :

- Autorise mon enfant à participer au stage sélectionné et à fournir les documents demandés.
- Autorise le Neuilly Futsal Club 92 à utiliser des images photos et vidéos de mon enfant à des fins pédagogiques et susceptibles d'être utilisées sur le site Internet et réseaux sociaux du club, sans exiger quelconque compensation et sans qu'une telle utilisation puisse excéder 2 ans.
- Mon enfant se conformera aux règles établies par les éducateurs pour tout ce qui concerne la vie du groupe, l'équipement, la ponctualité, l'hygiène et l'alimentation.
- Autorise les éducateurs à conduire mon enfant dans un véhicule personnel et/ou à prendre toutes les dispositions utiles en cas de nécessités médicales.
- Autorise les éducateurs à prendre les transports en commun avec mon enfant pour se rendre aux activités proposées durant le stage.
- Déclare avoir pris connaissance de l'ensemble de ce document et m'engage, ainsi que mon enfant, à les respecter.

STAGE DE FUTSAL

SAISON 2024/2025

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Tout dossier d'inscription doit être complété au plus tard 48 heures avant le début du stage choisi (inscription et cotisation).

Tout stage réservé doit être réglé dans sa totalité avant le 1er jour du stage.
À défaut, le stage sera considéré comme annulé du fait du stagiaire.

Le coût du stage comprend les activités sportives et découvertes, le matériel sportif, l'encadrement ainsi que les repas au restaurant (selon les jours choisis).

ANNULATION

Dans le cas où le nombre d'enfants minimum n'est pas atteint, le Neuilly Futsal Club 92 peut être exceptionnellement contraint d'annuler le stage : il vous en informera le cas échéant, par écrit, au plus tard 5 jours avant le début du stage. Le club remboursera les sommes déjà versées.

En cas d'annulation du fait du stagiaire avant le 1er jour de stage, aucun remboursement ne pourra être effectué.

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Le Neuilly Futsal Club 92 attire l'attention des parents sur le fait qu'il n'assume que sa propre Responsabilité Civile et qu'il leur incombe d'assurer les risques de leurs enfants participants aux stages de futsal se déroulant durant les vacances scolaires.

Les parents doivent prendre toutes les dispositions nécessaires concernant les assurances et déchargent les dirigeants du Neuilly Futsal Club 92 de toute responsabilité, en cas de blessure ou d'accident. Nous vous encourageons à vérifier que votre enfant est assuré de manière satisfaisante.

Le règlement peut être effectué par chèque à l'ordre du "NEUILLY FUTSAL CLUB 92", en espèces ou via notre lien HelloAsso. Tout règlement est dû. Aucun remboursement ou prorata ne peut être effectué (sauf annulation du club).

200 EUR la semaine - 50 EUR la journée - 25 EUR la 1/2 journée.